

SÉANCE ORDINAIRE

LE 12 JUILLET 2004

Soixante-quatorzième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 12^e jour de juillet 2004 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette Cardinal-Thibodeau, Huguette Cardinal, Josiane Fabry, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Denis Roy, Micheline Sauvé, Lise Soutière et Lynda Tessier.

Madame la commissaire-parent : Johane Corbin.

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et de la formation professionnelle;
Madame Denise Girard, directrice du Service des ressources matérielles;
Monsieur François Lafortune, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

Absences : Mesdames et messieurs les commissaires : Réjean Bessette, Magda Farès, Luc Mercier et Erminia Merlo.

Madame la commissaire-parent : Manon Côté.

Autre absence : Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 04.07.12
001

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté avec la modification suivante :

Ajouter le point suivant :

12.1 Félicitations et remerciements;

Adopté unanimement.

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance.
02. Adoption de l'ordre du jour.
03. Période de questions du public.

- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 14 juin 2004 (document SG 04.07.12-04.1).
 - Suivi au procès-verbal.
- 04.2 Correspondance :
 - 04.2.1 De monsieur Daniel Poulin : désaccord quant au poste de directeur d'école à 50% du temps aux écoles Henryville, Saint-Joseph (Saint-Sébastien), Notre-Dame-du-Sourire et Jeanne-Mance (document DG 04.07.12-04.2.1).
 - 04.2.2 De madame Dorothee Gingras, présidente du conseil d'administration de la Maison de jeunes des Quatre Lieux : demande pour céder l'ancien centre administratif de Saint-Césaire (document DG 04.07.12-04.2.2).
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Nomination des membres du comité d'examen relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.
- 04.5 Nomination des membres du comité d'appréciation du directeur général.
- 08.1 Démissions (document RH 04.07.12-08.1).
- 08.2 Congés sans traitement (document RH 04.07.12-08.2).
- 08.3 Congé sabbatique à traitement différé (document RH 04.07.12-08.3).
- 08.4 Engagements (document RH 04.07.12-08.4).
- 08.5 Adoption du plan d'effectifs du personnel de soutien pour l'année 2004-2005 (secteur adaptation scolaire) (document RH 04.07.12-08.5).
- 08.6 Modification au plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année 2004-2005 (document séance tenante RH 04.07.12-08.6).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 9 juin 2004, pour un montant de 2 716 696,54\$, vérifiée par monsieur François Blais (document RF 2004.07.12-09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 23 juin 2004, pour un montant de 4 494 821,82\$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2004.07.12-09.2).
- 10.1 Transport scolaire, demande de transfert de contrat (document RM 04.07.12-10.1).
- 10.2 Adjudication de contrats :
 - 10.2.1 Services alimentaires, école Notre-Dame-du-Sourire (document RM 04.07.12-10.2.1).
 - 10.2.2 Réparation d'asphalte (document RM 04.07.12-10.2.2).
 - 10.2.3 Acquisition d'équipements de conditionnement physique, école Mgr-Euclide-Théberge (document RM 04.07.12-10.2.3).
 - 10.2.4 Réaménagement du secrétariat, école Félix-Gabriel-Marchand (document RM 04.07.12-10.2.4).
 - 10.2.5 Aménagement d'un débarcadère, école Saint-Eugène (document RM 04.07.12-10.2.5).
- 10.3 Nomination des représentants au Comité consultatif du transport pour l'année 2004-2005.
- 10.4 Nomination d'un représentant au comité pour la conservation du parc immobilier pour l'année 2004-2005.
- 11. Commissaires-parents.
- 12. Autres sujets.
 - 12.1 Félicitations et remerciements.
- 13. Levée de la séance.

Adopté unanimement.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Sylvain Courchesne manifeste son désaccord quant au transfert de son fils de l'école Dr-Alexis-Bouthillier à l'école Marguerite-Bourgeois.

HR 04.07.12
002

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 14 JUIN 2004 (document SG 04.07.12-04.1)

Il est proposé par madame Lise Soutière :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 14 juin 2004 tel que déposé.

Adopté unanimement.

- **SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi à la réunion du 14 juin 2004.

04.2 CORRESPONDANCE

04.2.1 De monsieur Daniel Poulin : désaccord quant au poste de directeur d'école à 50% du temps aux écoles Henryville, Saint-Joseph (Saint-Sébastien), Notre-Dame-du-Sourire et Jeanne-Mance (document DG 04.07.12-04.2.1).

04.2.2 De madame Dorothée Gingras, présidente du conseil d'administration de la Maison de jeunes des Quatre Lieux : demande pour céder l'ancien centre administratif de Saint-Césaire (document DG 04.07.12-04.2.2).

04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues ont participé depuis la tenue de la dernière séance du Conseil. De plus, elle transmet quelques points d'informations.

04.4 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'EXAMEN RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

Considérant l'article 175.1 alinéa 5 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant le règlement concernant le code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières adopté le 4 février 1998 (CCR 02) par le Conseil des commissaires;

HR 04.07.12
003

- Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que madame Micheline Sauvé soit membre du comité d'examen relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour la prochaine année.

- Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que madame Josiane Fabry soit membre du comité d'examen relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour la prochaine année.

- Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que madame Lynda Tessier soit membre du comité d'examen relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour la prochaine année.

- Il est proposé par monsieur François Blais :

Que madame Lise Soutière soit membre du comité d'examen relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour la prochaine année.

Le règlement concernant le code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières prévoit que le comité d'examen est formé de trois membres du Conseil, madame Josiane Fabry décline la proposition faite à son égard.

- Il est proposé par monsieur François Blais :

Que madame Monique Brière soit nommée membre substitut du comité d'examen relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour la prochaine année.

- Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Que madame Sylvie Rousselle soit nommée membre substitut du comité d'examen relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour la prochaine année.

En conséquence, le comité d'examen relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières est formé de mesdames Micheline Sauvé, Lynda Tessier et Lise Soutière. Mesdames Monique Brière et Sylvie Rousselle agiront à titre de substituts.

Adopté unanimement.

04.5 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'APPRÉCIATION DU RENDEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Considérant la politique d'appréciation du rendement du directeur général adopté le 10 avril 2000 (AGP 01) par le Conseil des commissaires;

Considérant que le comité d'appréciation du rendement du directeur général est formé de la présidente du Conseil des commissaires, de trois (3) commissaires et d'un (1) commissaire-parent;

HR 04.07.12
004

- Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que monsieur François Blais soit nommé au comité d'appréciation du rendement du directeur général pour la prochaine année.

- Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que monsieur Pierre Boudreau soit nommé au comité d'appréciation du rendement du directeur général pour la prochaine année.

- Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que madame Monique Brière soit nommée au comité d'appréciation du rendement du directeur général pour la prochaine année.

- Il est proposé par monsieur François Blais :

Que madame Johane Corbin soit nommée au comité d'appréciation du rendement du directeur général pour la prochaine année.

En conséquence, le comité d'appréciation du rendement du directeur général pour la prochaine année est formé de mesdames et messieurs Andrée Bouchard, François Blais, Pierre Boudreau, Monique Brière et Johane Corbin.

Adopté unanimement.

08.1 DÉMISSIONS (document RH 04.07.12-08.1)

HR 04.07.12
005

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Renée Barrière, enseignante à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu), soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
006

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Normand Béliveau, directeur à l'école Saint-Lucien, soit acceptée à compter du 10 juillet 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
007

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Jean Caron, enseignant à l'école Chabanel, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
008

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Pierre Chevron, directeur à l'École professionnelle de métiers, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
009

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Michèle Côté, enseignante à l'école Marguerite-Bourgeoys, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
010

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Micheline Couture, enseignante à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu), soit acceptée à compter du 14 février 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
011

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Monique De Repentigny, enseignante à l'école Pointe-Olivier, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
012

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Marianne Dreppe, enseignante à l'école Paul-Germain-Ostiguy, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
013

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Conrad Fortin, enseignant à l'école Paul-Germain-Ostiguy, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
014

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Guy Fortin, enseignant à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu), soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
015

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Michel A. Gagnon, enseignant à l'école Félix-Gabriel-Marchand, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
016

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Alain Gaucher, enseignant à l'école Mgr-Euclide-Théberge, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
017

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Rachel Lacroix, enseignante à l'école Aux-Quatre-Vents, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
018

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Suzanne Lareau-Benoit, directrice adjointe à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
019

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Ginette Moreau, enseignante à l'école Providence, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
020

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Lucie Tessier, enseignante à l'école Saint-Alexandre, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
021

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Réal Vézina, enseignant à l'École professionnelle de métiers, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
022

Il est proposé par madame Micheline Sauvé:

Que la démission, pour le motif «santé» de madame Johanne Coutlée, enseignante à la polyvalente Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
023

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la démission, pour le motif «réorientation de carrière», de monsieur Patrick Goulet, technicien en éducation spécialisée à l'école Mgr-Euclide-Théberge, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
024

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que la démission, pour le motif «réorientation de carrière», de madame Karine Boutin, technicienne en éducation spécialisée à l'école Des Prés-Verts, soit acceptée à compter du 1^{er} juillet 2004.

Adopté unanimement.

08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT (document RH 04.07.12-08.2)

Considérant le motif «réorientation de carrière»;

HR 04.07.12
025

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 16 août 2004 au 30 juin 2005 inclusivement, soit accordé à madame Nathalie Hamel, psychoéducatrice à l'école Saint-Vincent.

Adopté unanimement.

Considérant le motif «affaires personnelles»;

HR 04.07.12
026

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 24 août 2004 au 30 juin 2005 inclusivement, soit accordé à madame Véronic Lemire, technicienne en éducation spécialisée à l'école Joseph-Amédée-Bélanger.

Adopté unanimement.

08.3 CONGÉ SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ (document RH 04.07.12-08.3)

HR 04.07.12
027

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à madame Catherine de Lanux, psychoéducatrice à l'école Marguerite-Bourgeoys, selon les modalités définies ci-après :

- plan de quatre ans débutant le 1^{er} juillet 2004;
- pourcentage du traitement : 75%;
- congé sabbatique : l'année scolaire 2007-2008

Adopté unanimement.

08.4 ENGAGEMENTS (document RH 04.07.12-08.4)

HR 04.07.12
028

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, monsieur Yvon Raymond soit engagé pour un poste régulier temps partiel (19 heures 30/semaine) de concierge de nuit (moins de 9275 m²) à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et ce, à compter du 5 juillet 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
029

Modifiée par :
HR 04.10.12-024

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Patrick Burke soit engagé pour un poste régulier temps plein (28 heures/semaine) de technicien de travaux pratiques à l'école Félix-Gabriel-Marchand et ce, à compter du 9 août 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
030

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Amélie Gagnard soit engagée pour un poste régulier temps plein (35 heures/semaine) de technicienne en organisation scolaire à la polyvalente Marcel-Landry et ce, à compter du 10 août 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
031

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Ginette Renaud soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 1 – adaptation scolaire, à l'école Bruno-Choquette et ce, à compter du 25 août 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
032

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Annie Courtemanche soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 1 – adaptation scolaire, à l'école Crevier et ce, à compter du 25 août 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
033

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Julie Palin soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 1 – adaptation scolaire, à l'école Saint-Lucien et ce, à compter du 25 août 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
034

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Laurence Michaud soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 1 – adaptation scolaire, à l'école Saint-Jacques et ce, à compter du 25 août 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
035

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Sylvie Fontaine soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 1 – adaptation scolaire, à l'école Saint-Jacques et ce, à compter du 25 août 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
036

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Dominique Dupuis soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 2 – préscolaire, à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur et ce, à compter du 25 août 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
037

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Denyse Lalanne soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 2 – préscolaire, à l'école Saint-Joseph (Saint-Sébastien) et ce, à compter du 25 août 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
038

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Sandra Dufour soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Henryville et ce, à compter du 25 août 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
039

Il est proposé par monsieur François Blais :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Cindy Renaud soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Henryville et ce, à compter du 25 août 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
040

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Julie Déragon soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Henryville et ce, à compter du 25 août 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
041

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Julie Latour soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Pointe-Olivier et ce, à compter du 25 août 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
042

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Annie-Mélanie Rioux soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Pointe-Olivier et ce, à compter du 25 août 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
043

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Josée Sévigny soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Pointe-Olivier et ce, à compter du 25 août 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
044

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Monique Toupin soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Sainte-Anne et ce, à compter du 25 août 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
045

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, monsieur Benoit Lambert soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 3 – primaire, à l'école Saint-Joseph (Lacolle) et ce, à compter du 25 août 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
046

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Claudia Corriveau soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Saint-Joseph (Lacolle) et ce, à compter du 25 août 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
047

Il est proposé par madame Claudette Cardinal-Thibodeau :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Catherine Gérin soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Saint-Joseph (Lacolle) et ce, à compter du 25 août 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
048

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Joyce Marquette soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 3 – primaire, à l'école Saint-Joseph (Saint-Sébastien) et ce, à compter du 25 août 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
049

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Johanne Labelle soit engagée pour un poste régulier temps plein (28 heures/semaine) de technicienne de travaux pratiques à l'école Marguerite-Bourgeois et ce, à compter du 16 août 2004.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
050

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Louise Monast soit engagée pour un poste régulier temps plein (35 heures/semaine) de conseillère en information scolaire et professionnelle à l'École professionnelle de métiers et ce, à compter du 23 août 2004.

Adopté unanimement.

08.5 ADOPTION DU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN POUR L'ANNÉE 2004-2005 (SECTEUR ADAPTATION SCOLAIRE) (document RH 04.07.12-08.5)

HR 04.07.12
051

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel de soutien (secteur adaptation scolaire) pour l'année 2004-2005 avec les modifications apportées au plan 2003-2004 telles qu'apparaissant au document portant le numéro HR 04.07.12-08.5.

Adopté unanimement.

08.6 MODIFICATION AU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL POUR L'ANNÉE 2004-2005 (document séance tenante RH 04.07.12-08.6)

Considérant l'analyse des besoins en orthopédagogie et en psychoéducation;

HR 04.07.12
052

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel professionnel pour l'année 2004-2005 avec l'abolition d'un poste en orthopédagogie de 60% détenu par madame Ruth Audet,

Et que, par conséquent cette résolution remplace la résolution HR 04.06.14-049.

Adopté unanimement.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 9 JUIN 2004 (document RF 2004.07.12-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 9 juin 2004, pour un montant de 2 716 695,54\$, vérifiée par monsieur François Blais (document RF 2004.07.12-09.1).

09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 23 JUIN 2004 (document RF 2004.07.12-09.2)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 23 juin 2004, pour un montant de 4 494 821,82\$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2004.07.12-09.2).

10.1 TRANSPORT SCOLAIRE, DEMANDE DE TRANSFERT DE CONTRAT (document RM 04.07.12-10.1)

Considérant le contrat de transport scolaire intervenu entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et Transport scolaire J.R. Hamel inc.;

Considérant la clause 44 du contrat qui prévoit que le transporteur doit obtenir l'autorisation préalable de la Commission scolaire pour effectuer le transfert du contrat;

Considérant la demande faite par Transport scolaire J.R. Hamel inc.;

Il est proposé par madame Josiane Fabry:

D'autoriser le transfert du contrat consenti à Transport scolaire J.R. Hamel inc. relatif au circuit 532 en faveur de Autobus Mont St-Grégoire inc. et ce, en conformité à la clause 44 du contrat de transport scolaire intervenu entre les parties. Ce transfert sera effectif au 13 juillet 2004.

Adopté unanimement.

10.2 ADJUDICATION DE CONTRATS :

10.2.1 SERVICES ALIMENTAIRES, ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-SOUIRE (document RM 04.07.12-10.2.1)

Considérant que le contrat de services alimentaires pour l'école Notre-Dame-du-Sourire vient à échéance le 30 juin 2004;

Considérant l'application du processus de renouvellement des contrats convenu préalablement;

Considérant la recommandation du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Sourire;

HR 04.07.12
053

HR 04.07.12
054

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

D'autoriser la signature d'un contrat de services alimentaires, pour une période de trois (3) ans, avec la firme Chartwells, afin de desservir l'école Notre-Dame-du-Sourire. Le coût du repas complet est fixé à 3.10\$.

Adopté unanimement.

10.2.2 RÉPARATION D'ASPHALTE (document RM 04.07.12-10.2.2)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 04.07.12
055

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder aux plus bas soumissionnaires conformes, les contrats de travaux de réparation d'asphalte 2004 soit : Pavage du Haut-Richelieu Inc. un montant de 22 148,06\$, Pavage Daudi Ltée, un montant de 19 122,91\$ et Pavage Citadin, un montant de 6 326,38\$.

Adopté unanimement.

10.2.3 ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE, ÉCOLE MGR-EUCLIDE-THÉBERGE (document RM 04.07.12-10.2.3)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 04.07.12
056

Il est proposé par monsieur François Blais :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Atlantis Inc., le contrat d'acquisition d'équipements de conditionnement physique pour l'école Mgr-Euclide-Théberge pour un montant de 48 382,74\$ (taxes incluses).

Adopté unanimement.

10.2.4 RÉAMÉNAGEMENT DU SECRÉTARIAT, ÉCOLE FÉLIX-GABRIEL-MARCHAND (document RM 04.07.12-10.2.4)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 04.07.12
057

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Constructions Dougère Inc., au montant de 19 875,00\$ (taxes incluses) le contrat pour le réaménagement du secrétariat et local de classe à l'école Félix-Gabriel-Marchand.

Adopté unanimement.

10.2.5 AMÉNAGEMENT D'UN DÉBARCADÈRE, ÉCOLE SAINT-EUGÈNE (document RM 04.07.12-10.2.5)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 04.07.12
058

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Pavage Daudi Ltée, au montant de 19 324,20\$ (taxes incluses) le contrat pour l'aménagement d'un débarcadère à l'école Saint-Eugène.

Adopté unanimement.

10.3 NOMINATION DES REPRÉSENTANTS AU COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT POUR L'ANNÉE 2004-2005

Considérant l'article 188 de la Loi sur l'instruction publique et le règlement du gouvernement établissant notamment la composition du comité consultatif de transport;

HR 04.07.12
059

- Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que monsieur François Blais soit nommé représentant au comité consultatif de transport pour l'année 2004-2005;

- Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que monsieur Pierre Boudreau soit nommé représentant au comité consultatif de transport 2004-2005.

En conséquence, les représentants du Conseil des commissaires au comité consultatif de transport pour l'année 2004-2005 sont messieurs François Blais et Pierre Boudreau.

Adopté unanimement.

10.4 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ POUR LA CONSERVATION DU PARC IMMOBILIER POUR L'ANNÉE 2004-2005

HR 04.07.12
060

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que le représentant du Conseil des commissaires nommé au comité pour la conservation du parc immobilier soit monsieur François Blais.

Adopté unanimement.

11. COMMISSAIRES – PARENTS

Madame Johane Corbin transmet certaines informations aux membres du Conseil des commissaires et les informe que le prochain Colloque du Comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières se tiendra le 23 octobre 2004.

12.1 FÉLICITATIONS ET REMERCIEMENTS

HR 04.07.12
061

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que des félicitations soient adressées à madame Noémie Savard, élève ayant déjà fréquenté certaines écoles de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Madame Savard a été sélectionnée parmi cinq (5) canadiens (la seule Québécoise) pour participer aux Olympiades internationales de physique qui se tiendront du 15 au 23 juillet 2004 en Corée du sud.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
062

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que des félicitations et des remerciements soient adressés à madame Andrée Bouchard pour le travail accompli depuis le début de son mandat à titre de présidente du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
063

Il est proposé par madame Claudette Cardinal-Thibodeau :

Que des félicitations soient adressées aux membres du comité organisateur du Gala Méritas 2004 de l'école Marie-Derome pour leur implication dans l'organisation.

Que des félicitations soient également transmises aux élèves mis en nomination et récipiendaires d'un prix.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
064

Il est proposé par madame Lynda Tessier:

Que des félicitations soient adressées à Nickita Chicoine, élève de l'école Paul-Germain-Ostiguy qui a remporté une 5^{ème} position en Lutte Olympique et ce, en Allemagne.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
065

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que des félicitations soient adressées à mesdames Céline Couture, enseignante et Hélène Brodeur, animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire ainsi qu'aux élèves de première année de l'école Notre-Dame-du-Sourire pour le lancement de leur disque compact.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
066

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient adressés à la Fondation de la polyvalente Marcel-Landry pour le soutien apporté aux élèves de cette même polyvalente et tout particulièrement à madame Lucienne Perreault, pour la générosité dont elle fait preuve.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
067

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations et remerciements soient adressés à madame Claudette Derasp, parent bénévole qui a travaillé toute l'année à l'organisation du spectacle «Star Académie» présenté à l'école Bruno-Choquette lors de la fête des finissants.

Adopté unanimement.

HR 04.07.12
068

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Claude Roy, enseignant en musique à l'école Beaulieu ainsi qu' à tous ses élèves qui ont offert une prestation musicale digne de mention, dans le cadre du Festival de jazz de Montréal.

Adopté unanimement.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 04.07.12
069

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté unanimement.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL